

2024



DOSSIER DE PRESSE

**RENTRÉE UNIVERSITAIRE
2024/2025**
CONFÉRENCE DE PRESSE

Contact presse

Anne-Sophie Laure – Directrice de la communication
annesophie.laure@univ-tours.fr
07 77 16 56 02

Université de Tours : 60 rue du Plat d'Etain BP 12050 37020 Tours Cedex 1 | **Directeur de publication** : Arnaud Giacometti, Président de l'université | **Responsable de publication** : Sylvie Crochet, Directrice de cabinet | **Rédacteurs** : Équipe présidentielle, Directeurs de services, Service communication | **Rellecteurs** : Service communication | **Conception et mise en page** : Service communication | **Photos** : Droits réservés - université de Tours



Sommaire

1. L'université en chiffres p. 4
2. Vie étudiante et de campus p. 7
3. 3 projets structurants désormais lancés p. 9
4. Transition écologique et sociale p. 13
5. Les projets immobiliers en cours et à venir p. 15
6. Budget p. 16
7. 2024 : année d'élections à l'université p. 18
8. Événements phares de la rentrée p. 19



L'université en chiffres

En 2023-2024, l'université de Tours a accueilli
31 697 étudiantes et étudiants dont :

26 010

dans les 12 composantes
de l'université

4 715

dans les formations
paramédicales

972

en classes préparatoires aux
grandes écoles



Parmi ces effectifs, on comptabilisait **6 117 néobacheliers**

Internationalisation des formations :

3 349

étudiant.es internationaux

515

étudiant.es de l'université à
l'étranger



Rentrée universitaire 2024-2025 : des effectifs stables, des maquettes renouvelées et plusieurs nouvelles formations

Effectifs de la rentrée 2024

Pour l'année 2024-2025 et à partir des effectifs en date du 17 septembre, les effectifs devraient rester globalement stables : + 1,2 % sur le périmètre des inscriptions premières (hors Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) et formations paramédicales).

Nous observons plus précisément une légère hausse de date à date du nombre d'inscrits en 1ère année (+ 4%) ainsi qu'en 4ème (+ 4%) et 5ème années (+ 6%). A l'inverse, le suivi des inscriptions indique une baisse de ce nombre d'inscrits en 2ème année (- 6%).

Variations par année d'étude

Considérant la 1ère année de cursus, les hausses les plus importantes sont enregistrées dans les facultés suivantes :

- + 4 % des effectifs de 1ère année en Arts et Sciences Humaines ;
- + 4 % en 1ère année de Droit, Économie et Sciences sociales, grâce notamment à la création de la double licence Droit-science politique (60 inscrits en L1) ;
- + 10 % en 1ère année de Lettres et Langues ;
- + 6 % en 1ère année de Sciences et Techniques ;
- Montée en puissance de la faculté d'odontologie avec la création d'une année supplémentaire.

Une nouvelle offre de formation pour la période 2024 à 2028

Comme tous les quatre ans, l'université de Tours fait évoluer son offre de formation.

Voici quelques-unes des **évolutions pour la rentrée 2024** :

1/ Une intégration renforcée des enjeux de Transition Écologique et Sociale (TES), avec la constitution d'un socle commun de connaissances et de compétences (18 heures) élaboré par un groupe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs de l'université. Il est intégré à toutes les licences et touche environ 4 000 étudiant·e·s. Un master Science de la Durabilité (parcours Économie circulaire) a été créé et le Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures (CPES), adossé à la licence Sciences de la TES et ouverte en 2022, a été entièrement déployé.

2/ Le maintien d'un large panel de disciplines pour accueillir les étudiants de la région :

- 22 licences générales, 11 licences professionnelles, 10 BUT, 46 masters et des formations en santé couvrant tout le spectre médecine-maïeutique-odontologie-pharmacie.
- Création de 3 doubles licences : physique-chimie ; droit-science politique ; anglais-italien.
- Création d'un Coursus master en ingénierie (CMI) sur les technologies quantiques.
- Création de 2 licences professionnelles : "Assistant juridique parcours droit du numérique" à Blois et "Mandataire juridique pour la protection des majeurs" à Tours.

3/ La refonte des études de santé à la suite de la réforme du 1er cycle et le déploiement de la filière odontologie à Tours.

4/ Quelques évolutions sur le plan pédagogique :

- Renforcement de l'accompagnement des étudiants de licence par les directeurs d'étude et avec l'application Escale.
- Meilleure reconnaissance de l'engagement bénévole, des pratiques sportives, artistiques et/ou culturelles.
- Refonte des conseils de perfectionnement et de l'organisation de l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiant·e·s.
- Déploiement de l'approche par compétences (APC).



Vie étudiante et de campus

1) Lancement de l'Agenda Stratégique de l'université de Tours pour la vie Étudiante et de Campus (ASTEC)

Approuvé en Conseil d'Administration au début de l'année 2024, ASTEC vise à structurer les actions de vie étudiante et de campus menées à l'université, autour de 4 thématiques :

1. Vie de campus : sport, culture et lieux de vie.
2. Santé, égalité, précarité.
3. Engagement étudiant, vie associative, initiative étudiante et sociabilité.
4. Logement et mobilité, vie pratique, université dans la ville.

Porté par l'université, cet Agenda Stratégique réunit également un consortium de partenaires ayant contribué à son élaboration (Académie d'Orléans-Tours, Région Centre-Val de Loire, Ville et Métropole de Tours, Ville et Agglomération de Blois, Départements d'Indre-et-Loire et du Cher, CROUS, Assurance Maladie, CHRU, organismes culturels).

Ce document comporte aussi un axe transversal autour de la transition écologique et solidaire. Son objectif est de veiller à ce que chaque action menée au sein de l'université soit en adéquation avec l'Agenda Stratégique de Transformation Écologique et Sociale (ASTRES - voir page 13), notamment sur les mobilités, l'alimentation ou la réduction des déchets.

2) L'université renforce ses actions pour l'inclusion de tous les étudiants

Pour accueillir au mieux les **1 044 étudiants en situation de handicap** (chiffre 2022/2023), l'université poursuit sa politique volontariste en matière d'inclusion.

Au-delà des actions de sensibilisation et de formation menées tout au long de l'année, le service de santé étudiant (SSE) dispose désormais de 6 professionnels sur les questions de handicap (médecins de prévention, chargé d'accompagnement des étudiants en situation de handicap, chargée d'accompagnement en insertion professionnelle, étudiants relais handicap). Cette équipe complète un réseau de référents administratifs et pédagogiques sur chaque site d'étude.

L'université s'est par ailleurs dotée d'une charte d'accessibilité, portant sur le bâti et les outils digitaux et a rejoint le comité Atypie Friendly ; ce programme, composé de 25 universités, vise à améliorer l'accueil des étudiants et personnels disposant d'un trouble du neurodéveloppement.

Les actions à venir en 2024-2025 :

L'an prochain, les actions d'insertion continueront de répondre à deux objectifs principaux : aller vers la communauté étudiante et les personnels pour les sensibiliser tout en rendant accessibles les infrastructures physiques et numériques.

Découvrez quelques-unes des actions phares de l'année à venir :

- Finalisation d'une plateforme accessible de récupération des notes pour les étudiants en situation de handicap.
- Création d'un CERCIP (Compétences, Engagement, Réflexions Citoyennes et Pratiques) dédié à la sensibilisation autour du handicap et qui consiste en un engagement de quelques mois dans une association partenaire.
- Démarrage d'un projet de création d'application de guidage sur un site universitaire pilote.

ZOOM SUR...

Le métier de chargée d'accompagnement en insertion professionnelle pour les publics spécifiques

Depuis 2021, la Maison d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (MOIP) compte dans ses rangs une chargée d'accompagnement en insertion professionnelle pour les publics spécifiques. Sa mission est d'assister les étudiants en situation de handicap vers le monde professionnel. Au travers d'entretiens individuels, elle les aide à travailler leur candidature, préparer un entretien ou encore la façon d'aborder au mieux son handicap lors d'un process de recrutement.



Création d'une charte européenne sur la diversité et l'inclusion (NEOLAiA) :

Parmi les 3 piliers fondateurs de l'université européenne NEOLAiA figurent "la diversité et l'inclusion". Dans ce cadre, les 9 universités membres travaillent ensemble à l'élaboration d'une charte européenne sur ces sujets.

Ce document commun devrait établir des principes et une politique voués à s'appliquer à l'ensemble des partenaires et parties-prenantes internes aux membres du consortium.

3) A la rentrée, reprendre le sport pour soigner sa santé physique et mentale

Entre les cours et les révisions, le risque grandit de voir la sédentarité s'installer, et avec elle celui de développer une maladie cardiovasculaire, diabète de type 2 ou encore dépression et anxiété (source : [Santé Publique France](#)).

Pour prévenir ces risques, les services du SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) et du SSE (Service de Santé Étudiant) ont élaboré un parcours adapté, à travers des activités sportives et culturelles.

A la rentrée, des tests physiques seront donc proposés aux étudiant·es leur permettant d'obtenir un bilan de leur condition physique et une sélection d'activités adaptées.

3 PROJETS STRUCTURANTS DÉSORMAIS LANCÉS

L'université européenne NEOLAiA :

Depuis 2021, l'université est membre de l'alliance européenne NEOLAiA (jeunesse en grec), aux côtés de 8 autres universités, qui ont en commun d'être des universités jeunes, pluridisciplinaires avec un secteur santé et situées dans des villes de taille moyenne.

Cofinancé par le programme ERASMUS+ de l'Union européenne depuis janvier 2024 pour une période de 4 ans, le projet « *NEOLAiA, Transforming Regions for an Inclusive Europe* » a été officiellement lancé les 7 et 8 février 2024 à Bruxelles lors d'un événement rassemblant les neuf universités et leurs partenaires institutionnels.

Universités membres :
Bielefeld (Allemagne), Jaén (Espagne), Örebro (Suède), Ostravska (République Tchèque), Salerno (Italie) ; Suceava (Roumanie) ; Nicosia (Chypre) et Siauliai (Lituanie)

L'AMBITION

Structurer un partenariat durable et privilégié entre les neuf universités autour d'actions communes dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la diversité et l'inclusion, de l'entrepreneuriat étudiant, du plurilinguisme et du numérique.

Une équipe dédiée, composée de 5 personnes, a été recrutée pour assurer le pilotage des activités dans lesquelles l'Université de Tours est impliquée. En 2024-2025, plusieurs postes mutualisés et financés dans le cadre du plan de relance France 2030 viendront renforcer l'équipe projet et seront intégrés à différentes directions de l'établissement.

Des collaborations bilatérales avec des partenaires NEOLAiA existent de longue date (mobilités étudiantes Erasmus, collaborations de recherche, cotutelles de thèse) et se sont renforcées depuis que l'université de Tours a rejoint l'alliance. Par ailleurs, les premières activités incluant les neuf partenaires ont démarré au premier semestre 2024 avec des réunions des différents groupes de travail autour de la mobilité, de l'enseignement et de l'entrepreneuriat.

Les collaborations vont s'intensifier en 2024-2025 avec l'essor des mobilités étudiantes et de personnels, la multiplication des collaborations de recherche entre universités partenaires et de nouvelles propositions d'enseignements hybrides ainsi que d'écoles d'été auxquelles pourront participer enseignants et étudiants de l'université de Tours.

BUDGET

Commission européenne : 14,4 M€ pour 4 ans dont 1,6 M€ pour l'université de Tours
Plan France 2030 : 1,15 M€ pour 4 ans

Loire Val-Health : une alliance régionale pour l'innovation et l'enseignement en santé

Partenaires régionaux

CNRS, INRAE, INSERM, CHU d'Orléans, CHU de Tours, université d'Orléans

Lauréat de l'appel à projet « Excellences sous toutes ses formes », Loire Val-Health vise à transformer l'université de Tours et l'écosystème régional (Université d'Orléans, CNRS, INRAE, INSERM, CHRU de Tours et du nouveau CHU d'Orléans) par la création d'une alliance régionale interdisciplinaire de recherche et d'enseignement en santé humaine et animale ("*One Health*").

L'AMBITION

Mettre en œuvre une stratégie et des actions intégrant recherche et enseignement autour de 3 thématiques : maladies infectieuses, santé mentale et biomédicaments.

Une stratégie déclinée sur trois volets :

1. Une **gouvernance regroupant l'ensemble des acteurs régionaux de la santé** pour penser et décliner une stratégie partagée.
2. Le **renforcement et la transformation des recherches**, en facilitant les synergies entre les acteurs de l'alliance et entre les disciplines (notamment avec les sciences humaines et sociales).
3. Le **développement de l'offre de formation régionale en santé**, grâce à la création de parcours d'excellence en double cursus, de masters ou de doctorats labellisés au niveau européen.

BUDGET

11,8 M€ pour 8 ans



Loire Valley Innov' : faire de l'innovation un facteur d'attractivité du territoire

Partenaires régionaux
BRGM, CNRS, CHU d'Orléans,
CHU de Tours, C-VALO, INRAE,
INSA Centre Val de Loire, université
d'Orléans

Lauréat de l'Appel à Proposition France 2030 « Pôle Universitaire d'Innovation » (PUI), le projet Loire Valley Innov' est une réponse coordonnée, à l'échelle du territoire, de l'ensemble des acteurs régionaux de l'innovation. Son ambition est de faire de l'innovation un facteur d'attractivité du territoire.

L'AMBITION

Renforcer les actions de détection et d'accompagnement de la valorisation de projets innovants issus du monde académique et de la recherche publique.

Pour y parvenir, les actions de Loire Valley Innov' s'articulent autour d'une dynamique alliant actions transverses et actions ciblées, sur trois axes stratégiques :

1. **Sensibiliser et détecter les projets innovants** en s'appuyant sur l'excellence de la recherche publique menée dans nos laboratoires.
2. **Soutenir la chaîne de valorisation et les dispositifs d'accompagnement** en animant l'ensemble du réseau en région.
3. **Soutenir les relations avec le monde socio-économique** et donc la recherche partenariale.

BUDGET

4 M€ pour 4 ans





L'agenda des projets structurants :

Septembre :

- **Du 17 au 20 sept.** – Participation à la Conférence annuelle internationale de l'*European Association for International Education* à Toulouse (NEOLAiA)
- **18 sept.** – Participation à un événement de sensibilisation à la valorisation à Orléans (Loire Valley Innov')
- **19 sept.** : Participation à "La Recherche au CHRU" à Mame (Loire Val-Health)
- **26 et 27 sept.** – 3ème édition du réseau santé NEOLAiA (NEOLAiA et Loire Val-Health)
- **27 sept.** – Rencontres Économiques Dev'Up et 5 ans de C-Valo (Loire Valley Innov')

Octobre :

- **Du 16 au 18 oct.** – Symposium sur le plurilinguisme (NEOLAiA)
- **16 oct.** – Participation au Rendez-vous Carnot 2024 à Paris (Loire Valley Innov')
- **16 et 17 oct.** – Participation au Salon international COSMETIC 360 à Paris (Loire Valley Innov')

Novembre :

- **Du 26 au 28 nov.** – Séminaire de coopération sur la recherche (réseau des personnels d'appui à la recherche, développement des LivingLabs et du label européen HRS4R)



Un Agenda Stratégique de TRansformation Ecologique et Sociale (ASTRES) pour faire face à l'urgence climatique

L'université de Tours a souhaité se doter d'un schéma directeur pour mettre en action un ensemble de mesures répondant aux enjeux climatiques et sociaux. Ce document rendu entre-temps obligatoire par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a été voté à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 15 avril 2024.

ASTRES engage la responsabilité de l'établissement sur **trois objectifs majeurs : réduction ciblée de l'empreinte carbone, réduction de la consommation d'énergie, gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant.**

Plusieurs mesures menées à l'université ou en cours d'élaboration sont structurantes pour rejoindre la **Stratégie Nationale Bas Carbone** (SNBC) de réduction d'émissions de gaz à effet de serre de 5 % en moyenne par an et atteindre ainsi la neutralité carbone d'ici 2050.

- Les 34 laboratoires de recherche de l'université ont réalisé cette année leur **bilan carbone**. Ma Terre en 180 minutes, un atelier collaboratif issu du monde académique, sera déployé cette nouvelle année universitaire auprès des personnels de recherche afin de les aider à construire des scénarios de réduction de leur empreinte carbone. Les achats étant leur premier poste d'émission, plusieurs pistes d'actions sont envisagées : mutualiser des équipements et des achats de consommables ; favoriser les produits durables et réparables, indiquer systématiquement des critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offre.
- Plusieurs projets autour de l'**économie circulaire** vont bientôt voir le jour : une ressourcerie des mobiliers, la récupération et le recyclage des fournitures de bureau, une offre plus éco-responsable dans les distributeurs automatiques plus éco-responsable avec notamment la suppression des bouteilles d'eau plastiques au bénéfice de l'installation de fontaines à eau.



- Former et accompagner les personnels à s'adapter à ces enjeux de transition écologique et surtout à les intégrer dans leur mission est central. Tous les personnels BIATSS ont suivi un **atelier de sensibilisation au changement climatique** et aux moyens d'agir pour y faire face. Une dizaine de formations internes sont proposées et le catalogue sera enrichi en 2025.
- Le Bilan Carbone de l'université de Tours a pointé la part importante des émissions carbone liées aux déplacements. Un **Plan Universitaire des Mobilités (PLUM)** ambitieux contenant 23 actions a dès lors été voté par le Conseil d'Administration du 10 juin 2024. Il a pour objectif de transformer durablement les pratiques bas carbone alternatives à la voiture des personnels et des étudiant·es. Le remplacement des pince-roues par des arceaux pour les vélos ainsi que l'augmentation du nombre de stationnements vélos sont en cours de déploiement ; une politique voyages et déplacements en cours d'écriture intégrera des mesures concrètes afin de réduire l'empreinte carbone de l'établissement.

La protection de la biodiversité est un enjeu majeur pour l'établissement où les campus peuvent jouer un rôle crucial. Maintenir et amplifier la préservation et le renouvellement du bois de Grandmont, labellisé Refuge LPO, en tant qu'élément-phare du patrimoine vert universitaire est un axe prioritaire. L'université souhaite également renforcer l'activité et le nombre de potagers partagés, appréciés par les étudiant·es et les personnels. Des activités de reconnaissance de plantes sauvages et comestibles sont ainsi régulièrement proposées. Enfin, désartificialiser les sols sera une nécessité mais constituera un défi de taille.

(En photo : conférence de Dominique Bourg, philosophe spécialiste des questions environnementales, directeur de la revue La Pensée Ecologique et professeur honoraire à l'université de Lausanne, à l'occasion de la restitution des bilans carbone des unités de recherche.)



Projets immobiliers en cours et à venir

Concernant l'immobilier, en 2024, les deux opérations majeures de l'Université sont **l'extension de l'École Polytechnique de l'Université de Tours (EPU)** et la **réhabilitation du site des Tanneurs**, pour 9 M€ de dépenses sur le BI 2024 (*voir détails en partie budgétaire*).

Pour ces opérations, l'université a pu bénéficier du précieux soutien de ses partenaires que sont l'État, la Métropole de Tours Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire, y compris pour assumer des surcoûts à travers une modification de leur investissement dans le Contrat de Plan État Région (CPER 2021-2027).

Pour ces 2 opérations majeures, le calendrier prévisionnel est respecté :

- Sur le site des Tanneurs, l'opération vise à la rénovation des bâtiments B (Bibliothèque) et D (Salle Thélème, 3 amphis, parvis). A ce jour les aléas de chantier n'ont pas d'impact sur la date de livraison estimée pour fin 2025, la bibliothèque pourra sans doute accueillir à nouveau son personnel dès septembre 2025.
- Sur le site Portalis-2 Lions, le chantier de construction de l'extension de Polytech suit le rythme prévu et les aléas ne perturbent pas la date de livraison estimée à janvier 2026.

Inscrites également au CPER 2021-2027, les opérations ci-dessous sont engagées en phase d'études :

- La rénovation énergétique du bâtiment G du site Grandmont (3,3 M€)
- La réalisation d'un équipement sportif et culturel sur le site Portalis ; un programmiste est sollicité pour étudier différents *scenarii*. Le premier, dimensionné dans le CPER 2021-2027 (4,4 M€), envisage des équipements nécessaires aux besoins de l'université. Le second étudiera la possibilité que les infrastructures puissent répondre également aux attentes d'autres utilisateurs du quartier ; Un dialogue continu avec la Métropole est donc engagé sur cette opération.
- Une convention de Maîtrise d'ouvrage déléguée a été signée avec le CHRU pour engager les études concernant la rénovation d'un bâtiment sur le site de Tonnellé. Il accueillera à terme des activités de recherche en biologie médicale de l'université et du CHRU (8 M€).



Budget

La situation financière de l'université : investir tout en faisant face à des compensations insuffisantes

L'un des défis majeurs pour l'université de Tours est d'assurer un pilotage budgétaire capable de financer des projets structurants, qui soient innovants en matière de recherche et bénéfiques pour la vie étudiante et pédagogique, dans un contexte d'incertitudes. La nomination du nouveau gouvernement va s'accompagner de la publication de trajectoires financières, permettant à l'université d'intégrer ces données dans sa prospective financière : les orientations définies tout en tenant compte de l'évolution des coûts face à une inflation qui reste élevée. Apporter une meilleure visibilité des finances de l'université et de l'évolution des indicateurs facilitant la prise de décision est l'un des objectifs majeurs.

En 2023, l'université de Tours annonçait un résultat excédentaire de 3,6 M€ après un déficit de 2,7 M€ en 2022. En 2024, son budget initial (BI) s'élève à 267 M€, décomposé ainsi :

- 194 M€ de charges de personnels.
- 33 M€ de dépenses de fonctionnement.
- 40 M€ d'investissements.

Il en ressort un déficit prévisionnel de 9 M€ qui devrait être absorbé sur son budget rectificatif 2024. Il s'explique principalement par l'arrivée de nouvelles recettes découlant d'une recherche optimisée de financement de projets et du soutien de nos partenaires.

Sur ce budget initial 2024, l'université a prévu une augmentation de ses dépenses de personnel (+ 11,1 M€ par rapport à 2023), une diminution de ses dépenses de fonctionnement hors personnel (- 2,3 M€) et une progression de ses investissements (+ 15,6 M€).

- L'**augmentation de la masse salariale** de l'université s'explique principalement par l'évolution, en année pleine et en juillet 2023, de la valeur du point d'indice (+ 1,5 %, couplée à une revalorisation indiciaire de certains agents), la hausse du SMIC de 1,1% en janvier 2024, la progression dans la carrière du personnel et la revalorisation du régime indemnitaire. Si une nouvelle hausse du SMIC était décidée d'ici la fin de l'année pour soutenir le pouvoir d'achat des salaires les plus bas, elle impacterait le budget de l'université. Or, les compensations de l'État sont parfois insuffisantes face à ces hausses légitimes, obérant ainsi les marges de manœuvre de l'établissement, et ce d'autant que les charges de personnel représentent le poste de dépenses le plus important (par exemple : le financement limité à 75 % des mesures indiciaires appliquées en juillet 2023).
- Concernant les **dépenses de fonctionnement hors personnel**, l'université de Tours a prévu une diminution de ses dépenses énergétiques, passant de 8,1 M€ en 2022 à 5,6 M€ en 2023. Aussi, face à l'inflation, l'établissement cherche à maîtriser ses dépenses tout en accélérant ses actions en matière de développement durable, avec la création par exemple d'un schéma pluriannuel ASTRES (Agenda Stratégique de Transformation Écologique et Sociale). Ces actions se traduisent par une diminution de la consommation énergétique 2024 estimée à près de - 2 % en électricité et environ -9 % sur la chaleur par rapport à 2023.
- Enfin, les **dépenses d'investissement** de l'établissement connaissent une hausse importante liée à l'avancement des travaux, le tout en incluant le renchérissement de leur coût, déjà constaté l'an dernier. Ainsi, les deux principales opérations immobilières que sont l'extension de l'École Polytechnique de l'Université de Tours (EPU) et la réhabilitation du site des Tanneurs représentent 29 M€ de dépenses sur le BI 2024. L'université investit aussi dans des projets structurants pour améliorer l'accueil et les conditions d'études et de travail des étudiants et personnels.

Budget 2025 :

- Dans le contexte politique actuel, de grandes incertitudes planent sur le budget 2025, en particulier si l'enveloppe allouée par le Ministère devait rester identique. En effet, les mesures de la Loi de Programmation pour la Recherche impliquent *a minima* une hausse du régime indemnitaire de nos personnels enseignants et enseignants-chercheurs. Depuis de nombreuses années, nos établissements assument, totalement ou partiellement et sur leur propre budget, les mesures salariales imposées par l'État, que ce dernier ne compense pas ; cela n'est plus soutenable tout particulièrement pour une université sous-dotée comme Tours.
- A ce titre, le nouveau décret budgétaire pour les Universités, dont on ne sait si la publication reste ou non d'actualité, ouvre la possibilité aux universités de puiser dans leur Fonds De Roulement (FDR) pour les dépenses de fonctionnement, y compris la masse salariale. Cela ne semble pas être une bonne réponse aux difficultés de nombreuses universités. En effet, dans le cas d'une nécessaire utilisation de ce FDR pour financer des dépenses supplémentaires (compensation insuffisante des hausses de rémunération, absorption de coûts inflationnistes, ...), cela conduirait *de facto* à une réduction de la capacité d'investissement des universités pour les années à venir, alors que s'annoncent des travaux impératifs pour la rénovation énergétique de nos bâtiments.

2024 : ANNÉE D'ÉLECTIONS À L'UNIVERSITÉ



En octobre prochain, le mandat des représentantes et représentants des étudiants et des personnels arrive à son terme.

3 CONSEILS CENTRAUX A RENOUVELER

Le conseil d'administration (CA) : 16 enseignants-chercheurs et enseignants, 6 personnels administratifs et techniques et 6 étudiants

La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) : 16 enseignants-chercheurs et enseignants, 4 personnels administratifs et techniques et 16 étudiants

La commission de la recherche (CR) : 28 enseignants-chercheurs et enseignants, 4 personnels administratifs et techniques et 4 étudiants de doctorat.

La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et la commission de la recherche (CR) sont les deux commissions qui composent le conseil académique (CAC).

Qui vote ?

Les 30 000 étudiantes et étudiants et plus de 2 500 personnels sont appelés à désigner leurs représentantes et leurs représentants.

Quand ?

Les scrutins se dérouleront par vote électronique, les 16 et 17 octobre 2024 pour les personnels, les 23 et 24 octobre 2024 pour les étudiants.

Quelle est la durée des mandats ?

Un mandat de 2 ans pour les représentants de la communauté étudiante et de 4 ans pour ceux des personnels.

Et après l'élection ?

Une fois les résultats proclamés et les conseils centraux entièrement constitués (désignation des personnalités extérieures), le conseil d'administration procédera à l'élection de la présidente ou du président de l'université le 29 novembre 2024 pour un mandat de quatre ans.

Sur proposition de la nouvelle présidente ou du nouveau président de l'université, il sera ensuite procédé à l'élection de la présidente ou du président du conseil académique, également pour un mandat de quatre ans.



Les événements phares de la rentrée étudiante

Points Info Campus

Du 2 au 20 septembre

Cette année encore, des Points Info Campus seront installés sur les principaux sites universitaires. Sur chacun d'eux, des étudiant·e·s ambassadeurs de la vie étudiante accueilleront les nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants pour répondre à leurs questions et distribuer de la documentation relative aux services universitaires (santé, sport, culture, transition écologique, mobilité internationale, Maison de l'orientation et de l'insertion professionnelle...).

Sites Tanneurs, Deux Lions, Grandmont, IUT Tours Nord et fac de médecine



Porte de Loire



Festival "L'université fait sa rentrée"

jeudi 26 septembre - 12h > 18h30

C'est l'événement emblématique de la rentrée : une journée de cohésion et d'information pour tout connaître et réussir sa vie à l'université (vie associative, sport, culture, services universitaires). Cette année le festival est placé sous le signe de l'inclusion, la solidarité et la transition écologique et solidaire. Et pour cette 2ème édition, il accueillera les Olympiades inter-campus, pendant lesquelles les étudiants s'affronteront dans des épreuves culturelles et sportives.



Les événements phares de la rentrée

Lancement du budget participatif jeudi 26 septembre

Le budget participatif permet aux étudiant·e·s de déposer des projets d'aménagements (salles de repos, espaces végétalisés) visant à améliorer la qualité de vie et d'étude sur leurs différents campus. Ces projets sont ensuite soumis aux votes de la communauté étudiante.

L'université y consacre chaque année 30 000 €, financés grâce à la Contribution de Vie Etudiante et de campus (CVEC), réglée par chaque étudiant·e lors de son inscription.



Sur tous les sites de l'université

Programmation Hors les Murs Saison culturelle 2024/2025

Avec la fermeture pour un an de la salle Thélème, les spectacles de la saison culturelle se délocalisent sur différents sites de l'université.

Un premier rendez-vous à découvrir du 30 septembre au 3 octobre avec "l'Empreinte", un spectacle intimiste et sensible entre cirque d'objets, faits de petits riens improbables et de musique.

La programmation est à découvrir sur le site

www.culture.univ-tours.fr

Et la billetterie est disponible à l'adresse suivante :

<https://ticketfac.univ-tours.fr>

DU 30 SEPT. AU 3 OCT. Théâtre

📍 SITE FROMONT

L'Empreinte, Servane Guittier, Antoine Manceau - L'Attraction céleste
En partenariat avec le Crous d'Orléans-Tours

12 & 13 NOV. Théâtre

📍 SITE CLOUET

L'Art de perdre, Alice Zeniter, Sabrina Kouroughli - La Ronde de Nuit

DU 18 AU 21 NOV. Théâtre

📍 SITE TANNEURS

L'Agrume, Valérie Mréjen, Mélissa Barbaud - D.U.R.D.I.E.

DU 9 AU 12 DÉC. Théâtre

📍 SITE DEUX-LIONS/PORTALIS

Journal d'une exploration sonore, Groupe n°1

DU 21 AU 23 JANV. Théâtre

📍 SITE JEAN LUTHIER

Carto ! Groupe n°1, Florence Troin

septembre > janvier

culture.univ-tours.fr



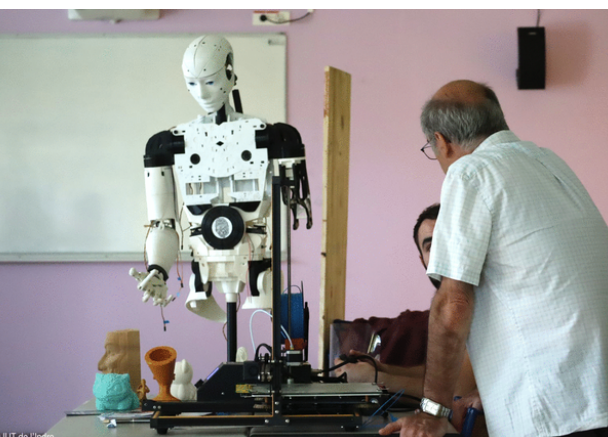
Les événements phares de la rentrée

Fac de Sciences (site Grandmont)
et site de Blois

Fête de la science - Village des Sciences

Samedi 5 octobre à Blois

Samedi 12 et dimanche 13 octobre à Tours



Cette année, le Village des Sciences s'installe sur le site Chocolaterie à Blois et sur le campus Grandmont autour d'un "Océan de Savoirs".

Au programme, une cinquantaine de stands thématiques et des animations inédites préparées par les chercheurs des 34 laboratoires de l'université.

Journée Portes Ouvertes

Samedi 1er février 2025

Comme chaque année, l'université ouvrira ses portes aux lycéens, étudiants, demandeurs et demandeuses d'emploi ou salariés pour leur faire découvrir son offre de formation. L'occasion d'échanger avec les étudiant.es et enseignant.es des sites de Tours et de Blois.

Sur les différents campus de l'université



